L'Echo de Bourgbarré

votre magazine municipal

mai-juin 2021

www.bourgbarre.fr

Des projets ambitieux pour le mandat

/ Culture et événement

/ Budget

/ Histoire de fêtes

BOURGBARRÉ

sommaire

/3 édito

/4 les commissions

/6 les échos du conseil

/7 actualités

/8 un peu d'histoire
Des fêtes d'antan

/10 solidarité

/11 budget
Retour sur le budget 2020
Des projets ambitieux pour le mandat
Budget 2021

/19 culture et loisirs
Les copains d'abord
US Bourgbarré Basket
École de musique Rive Sud

/22 expression politique

/23 carnet - vie pratique

/24 agenda

4 les commissions
Culturelle et événementielle

8 un peu d'histoire
Des fêtes d'antan

11 budget
2020, projets du mandat et BP 2021

VOTE

ÉLECTIONS
Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les dimanches **20 et 27 juin 2021.** Plus d'informations dans le *P'tit Écho* de juin.

Horaires mairie
- Lundi, mercredi : 9h-12h
- Mardi : 9h-12h / 14h-18h
- Jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- Samedi : 10h-12h

Tél. : 02 99 57 66 96
mairie@bourgbarre.fr
www.bourgbarre.fr
Ville de Bourgbarré ville_bourgbarre
Le prochain Écho paraîtra fin juin.
Informations à transmettre à communication@bourgbarre.fr avant le 22 mai.

Investir pour l'avenir

Le 8 mars, le Conseil Municipal a voté le budget 2021.
Il est important d'analyser ce budget avec de la prospective et considérer que l'équilibre budgétaire proposé porte nos engagements. Notre ambition pour Bourgbarré, afin de répondre au dynamisme démographique, est d'apporter les structures indispensables à ce dernier.

C'est un programme d'investissement pluriannuel ambitieux mais nécessaire de 11.6 millions d'euros que nous projetons sur le mandat. Afin de garantir la faisabilité des projets, la municipalité s'est fait accompagner par un cabinet d'audit financier pour élaborer sa prospective financière.

La situation financière de la commune est saine grâce à la gestion rigoureuse des années précédentes.
Le recours à l'emprunt sera indispensable afin de financer ces projets. Les faibles taux d'intérêt et la fin d'emprunts existants permettront d'en diminuer l'impact dans le temps.
L'appel aux recettes complémentaires par l'impôt est incontournable. Il doit être supportable et équitable au regard des équipements envisagés.

Pour 2021 et les années à venir, il nous faudra maintenir le cap de la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et être à la recherche d'autres solutions de financement pour plus d'investissements, avec comme axes principaux : l'enfance/jeunesse, la solidarité, le développement durable, et la vie associative et participative.

Carole Gautier, Adjointe aux finances
Franck Morvan, Maire

L'Echo de Bourgbarré

Directeur de publication : Franck Morvan, Maire.
Comité de rédaction : les membres de la Commission communication et démocratie participative.
Responsable de la communication : Catherine Dénès.
Conception - réalisation : Corinne Mulot / Denis Appollodorus.
Impression : IOV Communication.
Crédits photos : Shutterstock, Thinkstock, DR.
1ère de couverture : Mairie.
Tirage : 1 950 exemplaires sur papier 100 % recyclé.
Dépôt légal : 1706 - 2er trim. 2021

Retrouvez toutes les infos en ligne sur
www.bourgbarre.fr

Commission vie culturelle et événementielle

// Malgré une année 2020 difficile, c'est une commission motivée et dynamique qui s'est employée à maintenir et développer au maximum les manifestations : forum des associations revisité, marché de Noël adapté, marché du vendredi maintenu et plébiscité. L'année 2021 reste incertaine, cela ne change pas notre envie et notre engagement de contribuer au développement local avec les Bourgbarréens. C'est d'ailleurs débordant d'idées que la commission travaille sur la programmation des événements pour 2021 et 2022. Nous avons également conscience du rôle important que nous avons à jouer et de l'attention particulière que nous devons porter à nos associations et bénévoles, dans les prochains mois. Il en va du dynamisme de notre commune. //

Rodrigue Thorez
et Jean-Paul Sorais,
adjoints délégués

Cette rubrique présente au fil des mois les actions et priorités des commissions municipales. C'est au tour de la commission Vie associative, culturelle, sportive et événementielle avec un zoom particulier sur la partie culturelle et événementielle 2021. Composée de 12 membres, elle est animée par Jean-Paul Sorais et Rodrigue Thorez, adjoints délégués.

Les actions de la commission

Fête de la musique - Vendredi 18 juin

En mars, une première réunion a réuni la commission d'élus et des habitants, pour faire connaissance et échanger sur le projet. Certaines personnes déjà engagées lors d'éditions précédentes ont pu partager leur expérience. À ce jour, plusieurs options sont envisagées. Une seconde réunion s'est tenue en avril pour échanger sur la programmation. •

Fête de l'étang - Samedi 26 juin

Voici quelques réflexions sur l'organisation notamment sur les activités de la journée : pédalo, atelier et démonstration avec une compagnie de cirque, jeux en bois géants, concours de palets et pétanque, animation avec l'école de pêche. Pour la soirée, un nouveau prestataire proposera un feu d'artifice. À découvrir ! •

L'Ise en jeux
Dimanche 29 août

Une journée jeux à découvrir ! En bois traditionnels ou surdimensionnés en intérieur et extérieur. Adresse, mémoire, réflexe, stratégie, équilibre seront les maîtres-mots de cette journée pour le plaisir de jouer en famille, en équipe ou entre amis. Activités gratuites, ouvertes à toutes et à tous (de 0 à 100 ans). •

Fête du patrimoine
Dimanche 19 septembre

Le 20 mars, une journée fagots a été organisée au village des *7 Fours* avec des élus et des membres du comité des fêtes, afin d'avoir le bois nécessaire pour la mise en chauffe des fours à pain.

Le deuxième semestre 2021 sera marqué également par la mise en place d'un agenda culturel et événementiel

De nombreux rendez-vous sont organisés sur le territoire communal. Afin de leur donner une meilleure visibilité auprès de l'ensemble de la population, la commission souhaite mettre en place un support qui puisse centraliser tous les événements ouverts au grand public, organisés par les acteurs associatifs ou par la commune.

Plusieurs avantages :

• Pour les organisateurs, cela permettra de se projeter et de lisser les événements avec un calendrier homogène tout au long de la saison.

• Les habitants prendront connaissance des événements grâce à cet agenda et auront ainsi une vue d'ensemble de tous les événements susceptibles de les intéresser. L'agenda sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres avec l'Écho de septembre. Afin d'en faire profiter le plus grand nombre, il sera également transmis aux services culturels des communes voisines. •

Avis aux organisateurs bourgbarréens

Vous organisez un événement ouvert à tous et se déroulant entre septembre 2021 et l'été 2022 ? Pour qu'il contribue au dynamisme de notre commune, contactez le service communication de la mairie : 02 99 57 66 96 ou communication@bourgbarre.fr

Médiathèque

Miam !

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes le 16 décembre 1995. Entre 1947 et 1988, ce bâtiment était une boulangerie tenue respectivement par les familles Marchand et Benoist. L'équipe de la médiathèque et la commission Culture ont choisi de la nommer « Le mille feuilles », en clin d'œil à une histoire pas si lointaine. Une nouvelle enseigne sera posée cette année.

Travaux

Courant du premier semestre, des travaux de modernisation sont prévus :

• les néons coûteux en énergie vont être remplacés par des spots led qui mettront en valeur le fonds documentaire,

• la peinture de l'étage sera refaite.

Des nouveautés

De nouveaux services :

Portage à domicile, accès simplifié pour les apprenants du français (via le CCAS)...

Des nouvelles animations : séance découverte de la médiathèque pour les apprenants du Français, lectures avec les seniors et les apprenants du Français.

Les incontournables :

Prix Bulle de lecture, Lire au marché, séances bébés-lecteurs, Apéri'Livres, Prix Facile à lire... •

QUELQUES EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX 15 février et 8 mars 2021

L'intégralité des procès-verbaux sont disponibles sur

www.bourgbarre.fr

Environnement

L'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) aide les communes à mieux maîtriser leurs consommations énergétiques, avec l'accompagnement d'un conseiller énergie :

• Suivi des consommations d'énergie et d'eau ;
• Accompagnement dans la détermination des priorités d'actions et dans les projets de construction et de rénovation de bâtiments ;
• Réalisation d'actions techniques et pédagogiques permettant des économies d'énergies et d'eau- Contrôle des interventions effectuées et évaluation des résultats obtenus
• Accompagnement à l'obtention d'aides financièresLa commune a donc signé la convention d'adhésion au service Conseil en Énergie Partagée pour la période 2021-2023. Rennes Métropole prend en charge 40 % de l'adhésion de la commune à l'ALEC.

Démocratie participative

Signature d'une convention avec l'association Ligue de l'Enseignement 35 :
• pour l'accompagnement des associations : formation des bénévoles, formation des tuteurs de jeunes volontaires en service civique, aide à la structuration associative, appui à la fonction Employeur de l'association…
• pour la mobilisation citoyenne et la mise en place des comités consultatifs citoyens, la Ligue de l'Enseignement est attendue sur sa capacité à mobiliser et animer ces temps.

Création et composition des comités consultatifs communaux rattachés à la commission Petite Enfance, Éducation, Jeunesse pour favoriser l'expression et la réflexion commune et pour permettre aux citoyens de la commune d'être acteur du processus démocratique tout au long du mandat.
> Comité consultatif « Nouveau groupe scolaire »
> Comité consultatif « Équipement Jeunesse »

Enfance-Jeunesse

• Approbation des tarifs 2021 des services périscolaires
• Dotations et subventions aux écoles pour l'année 2021 avec maintien des bases de calcul de l'année 2020 :
- Dotations livres : 1736€ (école élémentaire), 1447 € (école maternelle)
- Dotations fournitures scolaires : 40,36 € /élève (écoles maternelle et élémentaire publiques).
- 40,36 €/élève bourgbarréen versé sous la forme d'une subvention à l'AEPEC pour les élèves de l'école privée Arche de Noé.

Subventions

• Maintien des subventions pour soutenir les associations bourgbarréennes.
• CCAS : une subvention d'équilibre est attribuée, permettant au CCAS d'assurer ses missions dans les domaines de l'action sociale, des personnes âgées et des personnes handicapées. Au titre de 2021, la subvention s'élève à 65 308 €.

Information Mobilité

• Les résultats du forum participatif Star2021 «Ici donnez votre avis» ont démontré une forte implication du secteur sud-est de Rennes Métropole et notamment de Bourgbarré : 250 Bourgbarréens ont effectivement participé à l'enquête.

Prochains Conseils Municipaux

le 10 mai et le 14 juin,
salle polyvalente à 20h30

À NOTER
Le vendredi 14 et samedi 15 mai (week-end de l'Ascension), la mairie et la médiathèque seront exceptionnellement fermées.

« Je réduis mes déchets » • Atelier

Depuis septembre 2020, Rennes Métropole organise des ateliers gratuits à destination des habitants pour réduire leurs déchets au quotidien. Ces nouveaux ateliers permettent de découvrir des gestes simples et concrets pour limiter notre impact sur l'environnement en adoptant de nouvelles habitudes de consommation.
Pour participer à l'atelier « Je réduis mes déchets », animé par *La Feuille d'érable*, rendez-vous le mercredi 26 mai de 18h à 19h30, salle des anciens combattants. Les enjeux de la réduction des déchets vous seront présentés ainsi que des alternatives durables pour nos objets du quotidien.

INSCRIPTION
www.linscription.com/pro/activite.php?P1=48900
ou par téléphone au numéro vert : 0 800 01 14 31.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'infographie « Voirie, déchets, éclairage… qui fait quoi ? » de l'Écho de mars/avril 2021 sur la partie collecte des déchets :
Concernant les poubelles situées près des abribus :
• Leur remise en état, en cas de vétusté ou de dégradation, est gérée par Rennes Métropole.
• En revanche, la collecte des déchets de ces poubelles est effectuée par la commune.

Bien-vivre ensemble

Lutte contre les bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, outil de percussion, etc. sont interdits les dimanches et jours fériés et du lundi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 9h. Arrêté du 11 juin 2014. •

Chiens

L'étang est idéal pour promener Médor. Il doit cependant être tenu en laisse et ne doit pas gambader sur les aires de jeux. Merci pour les bambins. Indépendamment de votre volonté, le gentil toutou a envie de faire un gros besoin… Éloignez-le des sentiers pédestres pour qu'il puisse se soulager et enfermez le « cadeau » dans un sachet que vous aurez pris soin d'emporter avec vous. Puis déposez le tout dans une poubelle. Arrêté du 27 août 2013. •

Circulation et stationnement

Des véhicules roulant vite, des stationnements gênants répétitfs… Ce sont des commentaires qui arrivent très régulièrement à la mairie. Des véhicules mal stationnés représentent un danger pour la sécurité publique. Des panneaux sont implantés à chaque entrée de la commune. Il est donc de rigueur de renouveler l'attention de tous les habitants sur le strict respect du code de la route et d'une utilisation systématique des places de stationnements relativement nombreuses sur la commune. Une vitesse limitée en agglomération permet à chaque usager de vivre en harmonie, en se partageant l'espace commun commun en toute sécurité. •

Des fêtes d'antan

Les fêtes ont toujours ponctué la vie des Bourgbarréens. À l'approche de l'été et des manifestations que nous avons hâte de retrouver, voici un aperçu des fêtes de jadis...

« AU TEMPS DES COMICES »

Les comices agricoles ont été créés en 1815 à Plesder par Louis de Lorgeril, pour faire connaître denouvelles techniques auprès du monde paysan. C'était également l'occasion de remettre des prix, pour la maîtrise d'une technique (ex : labourage en tracteur) ou pour la qualité des animaux d'élevage. Ces fêtes étaient organisées à l'échelle du canton et regroupait les acteurs des communes : agriculteurs, habitants et membres des conseils municipaux*.

SOUVENIRS DE KERMESSES

Dans notre jeunesse, il n'y avait pas beaucoup de fêtes sur la commune hormis des kermesses, toujours très bien organisées d'ailleurs, avec de nombreuses animations très réputées dans le département.
Elles avaient lieu fin juin et s'articulaient autour d'une messe en plein air. Vers 12h/12h30, un apéritif était servi. Il y avait toujours un concert en accompagnement, ensuite un repas sous chapiteaux et les spectacles pouvaient commencer :

- l'homme qui tire une voiture avec les dents
- un funambule
- un rodéo de voitures
- des jeux de chamboul'tout et de fléchettes
- la fameuse course cycliste de la commune
- et même un défilé de chars que chaque quartier décorait !

DE LA CRÉATIVITÉ

Dans les années 1970, il y avait de nombreuses fermes dans le village. Après les animations, les gens allaient traire leurs vaches, puis revenaient en soirée pour voir le spectacle. Un jour pourtant, personne ne revenait !
Pour les attirer, Marcel, l'un des organisateurs, a eu l'idée de se déguiser en militaire et de prendre une vache dans le champ pour « rejouer » *La vache et le prisonnier* (célèbre film de 1959)...
Voilà Fernandel et Marguerite, qui déambulent à Bourgbarré !
Les habitant emboîtent le pas à cet étrange duo, jusqu'à la salle où la du spectacle était installée...

1 En 1986, le comité des fêtes invite *les Fermax*, cascadeurs automobiles, route d'Orgères

2 Une journée jeux inter-associations

© Pierre Lefaix

© Isabelle Renoux

Illustration extraite du livre « Bourgbarré, une histoire partagée »

UN 14 JUILLET EN DEUX TEMPS

La fête nationale était célébrée le jour même par un feu d'artifice, tiré sur la place de l'église par les membres du comité des fêtes. En revanche, le bal populaire était organisé le premier dimanche suivant le 14 juillet, sauf si ce dernier tombait déjà un dimanche.

NOËL

Pour les fêtes de la Noël, outre la messe de minuit, une pièce de théâtre était organisée. Les acteurs ? Les habitants de Bourgbarré !

TOUTE UNE ORGANISATION…

De 1945 à 1955, l'équipe pour l'organisation de la kermesse était « embrigadée » par l'abbé Cadiou, puis par l'abbé Perrin jusqu'en 1965. Les jeunes répondaient présent…

Le flambeau est repris par le comité des fêtes pour relancer les festivités jusqu'en 1985. La décennie suivante a été marquée par un arrêt des manifestations.

Puis en 1995, les animations ont repris pour ne plus s'arrêter… Le nouveau comité des fêtes s'est reformé en 2003, pour organiser des manifestations festives sur la commune.

TOUR DE FRANCE

En 1958, le Tour de France automobile traverse la commune presque incognito en pleine nuit. Pendant plus d'une heure, ce sont les hurlements des moteurs de bolides qui surprennent les habitants. Le journal confirmera dès le lendemain ce que, quelques lève-tôt, avaient pu découvrir. Le Tour de France automobile était bien passé à Bourgbarré !

Le 19 juin 1970, arrivant de Chanteloup, le Tour de France cycliste traverse la commune en direction de Rennes. Pierre Bonte, journaliste et animateur de l'émission « Bonjour Monsieur Le Maire » s'arrête sur la place de l'Église. En 15 ans d'émission, il présentera près de 4 000 communes françaises dont Bourgbarré. Une subvention exceptionnelle de 100 francs fut voté par le conseil municipal pour cette émission*.

Merci à Marie-Thérèse Monnerie,
Antoine Colleu, Pierre Lefaix et Isabelle Renoux,
pour leurs témoignages.

* Morceaux choisis dans le livre « Bourgbarré, une histoire partagée », disponible à la mairie, 15 €

Collectif Dignité Cimetière

Le CCAS de Bourgbarré vient d'adhérer au collectif *Dignité Cimetière*.
Depuis 1998, les membres du *Collectif Dignité Cimetière* brétilliens travaillent en partenariat avec des professionnels et des élus pour permettre aux personnes décédées sans ressources ou isolées d'avoir des obsèques dignes et une sépulture décente.
En signant cette charte, la commune s'engage à inhumer les personnes les plus démunies, parmi les autres sépultures, à aménager les tombes de façon décente, à identifier les personnes et à accorder une concession de 10 ans minimum.
La commune s'engage également à annoncer le décès de la personne par voie de presse et à contacter le *Collectif Dignité Cimetière*.
Le Collectif quant à lui, s'engage à mettre en place un réseau d'acteurs et de partenaires afin de retrouver les proches et inhumer la personne dans la sépulture familiale s'il y a lieu, à réaliser une enquête de voisinage si la personne n'a pas de proche, à respecter les dernières volontés du défunt le cas échéant, à entretenir les sépultures et à rendre un hommage annuel aux défunts. •

VACCINATION COVID-19

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?
OÙ SE FAIRE VACCINER ?
(notamment en Ille-et-Vilaine)

QUI CONTACTER POUR LES PRISES DE RENDEZ-VOUS ?
Rendez-vous sur le site
WWW.SANTE.FR
(choisir vaccination Covid-19)
ou au **0 805 690 821**

Solimut

Le conseiller mutualiste reprend ses permanences individuelles d'information, pour faire le point sur votre contrat et comparer vos garanties.
Les dates seront communiquées sur le panneau lumineux. •

RENSEIGNEMENTS
Et prise de rendez-vous auprès de Solimut : David Devallée 09 77 42 55 25 • Permanences : 20/05 de 10h à 12h ; le 24/06 de 14h à 16h et le 22/07 de 10h à 12h, salle La Flûme aux Dômes de l'Ise.

Fond d'urgence logement

Le 9 juillet 2020, Rennes Métropole a créé le Fonds d'urgence logement (FUL). Il vise à soutenir les ménages des parcs privé et public, en difficulté de paiement de leur loyer du fait d'une baisse de ressources liée à la crise sanitaire Covid-19.
L'objectif est de prévenir et traiter les impayés de loyer, afin d'éviter les procédures contentieuses et la perte du logement.
L'aide s'adresse à tous les métropolitains, qu'ils soient aujourd'hui sans emploi, salariés, en chômage partiel, intérimaires, autoentrepreneurs, intermittents du spectacle, étudiants....

PRATIQUE
Rennes Métropole a mandaté l'Adil 35 (Agence nationale pour l'information sur le logement) pour conseiller et accompagner les bénéficiaires de ces aides, notamment via un numéro vert « SOS loyer » 0805 160 075. •

Composteur collectif à La Coudette

En partenariat avec le CCAS de Bourgbarré, l'association *Vert le jardin* a installé un composteur collectif sur le site des résidences intergéné-rationnelles de La Coudette.
Les habitants ont été informés sur les méthodes de compostage et un « bio seau » leur a été remis.

Le compost arrivé à maturité pourra notamment être utilisé dans le jardin partagé aménagé sur les lieux. •

Retour sur le budget 2020

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent, qui a impacté notre budget :
- par des dépenses supplémentaires s'inscrivant de façon pérenne tant que la crise n'est pas finie,
- et des pertes de recettes (coût Covid d'environ 48 000 €, hors charges de personnel).

Le syndicat intercommunal de la piscine de la Conterie a également souffert d'un manque de recettes.
Pour contribuer à son déficit d'exploitation et ainsi permettre la continuité de ce service à la population, notre participation financière augmentera en 2021.

3 894 837,26 € (Recettes)

–

3 132 466,54 € (Dépenses)

=

762 370,72 €

Ce résultat de fonctionnement 2020 permet d'affecter **654 620,11 €** pour les investissements 2021.

Dépenses de fonctionnement par service pour 100 €

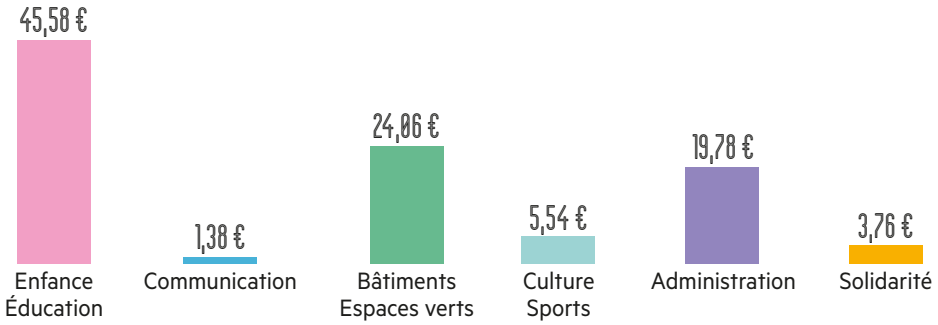

Principales dépenses d'investissement 2020

- **Salle de sports**
  - Réfection et isolation toiture, radians chauffage, ventilateur : **236 800 €**
- **Salle polyvalente**
  - Vitrification du parquet, ravalement façade : **16 400 €**
- **Voirie > Part communale**
  - Travaux de voirie (Rennes Métropole) : **357 700 €**
  - Aménagement allée piétonne école primaire : **7 170 €**
- **Espaces verts**
  - Jardins partagés : **28 257 €**
- **Acquisitions diverses 41 149 €**
  - Motoculteur, remorque + barrières, Colombarium…
- **Informatique : montant total 14 370 €**
  - Ordinateurs et tableaux blancs interactifs pour l'école

Des projets ambitieux pour le mandat

Les nouveaux projets initiés par l'équipe municipale se doivent de répondre aux besoins grandissants des Bourgbarréens. Quelques indicateurs pour illustrer la dynamique communale.

Indicateurs

Âge

Répartition de la population par tranche d'âge au 1er janvier 2020 (Insee 2018).

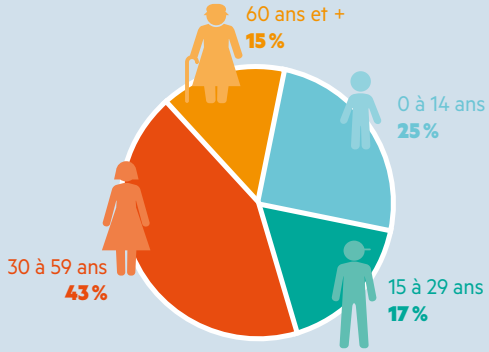

Schéma pluriannuel des principaux projets

Déroulement des opérations de l'étude à la réalisation avec dates et montants prévisionnels

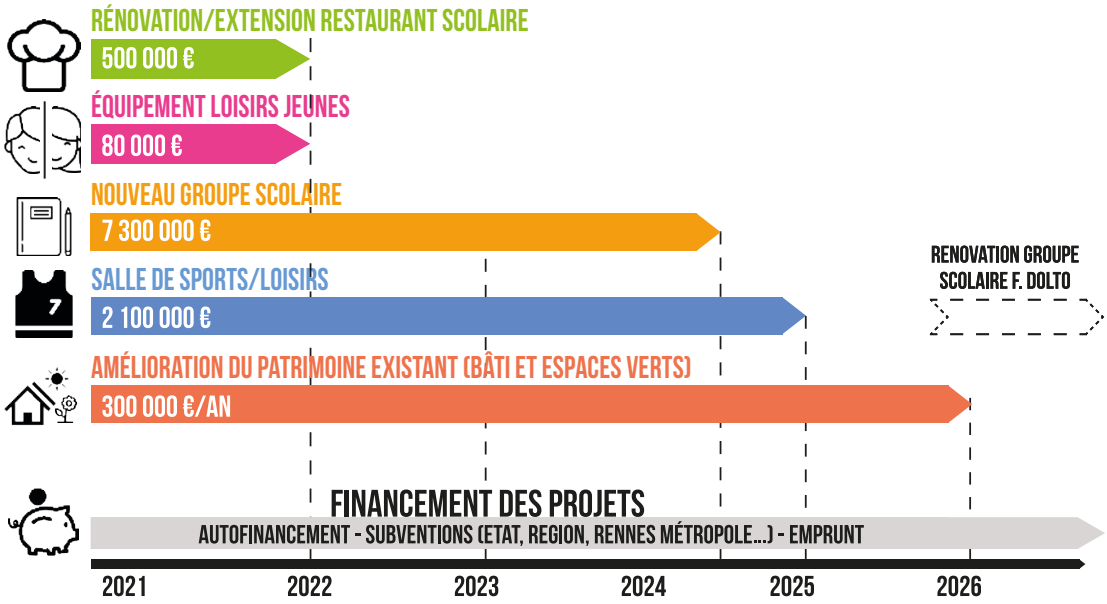

Population

La population INSEE 2018, en vigueur au 1er janvier 2021 est de **4 277** habitants. Cette projection sur la base des données connues, telles que le nombre de logements prévus, laisse envisager clairement une nette augmentation de la population.

Évolution de la population

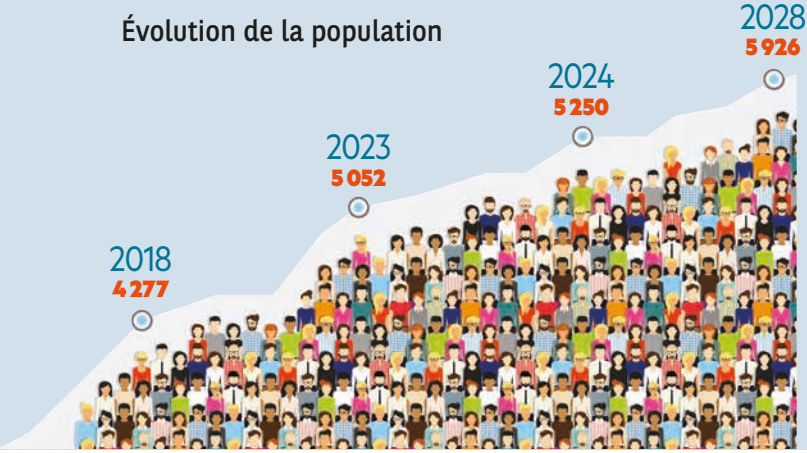

Effectif scolaire

École publique-Évolution du nombre de classes

2020

18 classes (**11** élémentaires et **7** maternelles)

2024 (Projection)

24 classes

Restaurant scolaire

plus de **500** enfants par jour

Impôts et taxes

Plus de 11 millions d'euros d'investissement sont prévus sur la durée du mandat. Ces projets seront financés en partie par l'épargne dégagée et l'emprunt. Cependant, l'audit financier réalisé début 2021 met également en évidence la nécessité d'utiliser la ressource fiscale.

Conséquences pour Bourgbarré de la réforme fiscale nationale, décidée par l'État en 2019 :

- Suppression de la taxe d'habitation, suppression de la recette pour la commune
- Transfert de la taxe foncière du département aux communes pour compenser
- Mais compensation insuffisante de l'État sur les pertes occasionnées, car calculée sur le taux 2017.

Concrètement, le taux de référence de taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2021 devient :

Taxe foncière (patrimoine bâti) communale **20,01 %** **+** Taxe foncière (patrimoine bâti) départementale **19,90 %**
= Taux de référence avant le vote **39,91 %**

Afin de financer les besoins d'équipements des bourgbarréens, le conseil municipal du 8 mars 2021 a acté un nouveau taux de taxe foncière à 43,9 % avec 24 voix pour et 3 voix contre.

Exemple d'un ménage avec 2 enfants

sur la base de la valeur locative moyenne

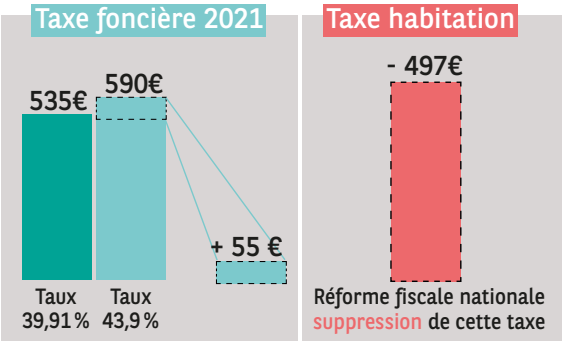

Concrètement, ce ménage paiera 55 € de plus de taxe foncière MAIS économisera 497 € de taxe d'habitation.

Zoom sur le budget 2021

La situation financière est saine et l'année 2021 va nous permettre de préparer nos grands projets avec le lancement des études et des temps de concertation avec les habitants (comités consultatifs). Conformément à nos engagements pris lors de la campagne municipale, le budget 2021 a été établi avec les orientations suivantes :

- **Promouvoir** des actions de développement et d'économie durable,
- **Entamer** la concertation pour répondre au plus près des besoins des Bourgbarréens,
- **Préserver** notre capacité d'autofinancement des investissements et recherche de subventions pour chaque projet.

- Un budget de fonctionnement de 3 596 486 € • Un budget d'investissement de 1 296 709 €
- Un résultat 2020 de 654 620 € dédié aux projets d'investissement 2021 et au remboursement annuel à Rennes Métropole des travaux de voirie déjà réalisés pour la ZAC de la Grée (**293 900 €**).

Les projets 2021 avec notamment :

ENFANCE

- Rénovation et extension du restaurant scolaire (mise aux normes, changement de toiture, rénovation énergétique et extension de 120 m²)
- Renforcement du service petite enfance, enfance, éducation et jeunesse / Création d'un poste de responsable du service
- Équipement informatique des écoles
- Étude thermique de l'école élémentaire
- ...

543 000 €

CADRE DE VIE

- Achat du terrain Tertre de Monceau (en prévision du cheminement doux vers Corps-Nuds)
- Espaces verts (prairies fleuries, plantations d'arbres, cheminements doux, élagage, entretien...)
- ...

117 250 €

PRÉVENTION

- Remise en conformité des bâtiments
- Radars pédagogiques mobiles
- ...

84 000 €

COMMUNICATION et DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Convention avec la Ligue de l'Enseignement : formation de bénévoles, comités consultatifs...
- Charte graphique (logo...) Nouveau site internet
- P'tit Écho – Distribution dans les boîtes aux lettres
- ...

24 150 €

VOIRIE 2021 (avec Rennes Métropole)

- Cheminement piéton/vélo de l'étang jusqu'à Launay-Garnier
- Cheminement piéton, route d'Orgères, de la Pérelle à l'entrée d'agglomération
- Réfection d'enrobé
- ...

102 000 €

SOLIDARITÉ

- Favoriser les actions du CCAS, en augmentant la subvention allouée
- Subvention au Point Accueil Emploi
- ...

75 000 €

Budget 2021

Centre Communal d'Action Sociale

Les dépenses de fonctionnement

• Si la situation sanitaire le permet, le Conseil d'administration du CCAS a fixé la date du 14 octobre 2021 pour le repas des seniors de 73 ans et plus. 4 460€ sont inscrits au budget pour l'organisation de ce repas.
• Comme chaque année, 3 000 € sont prévus pour les secours d'urgence. Ces aides sont sollicitées par les organismes partenaires (MDPH, CDAS...) notamment pour participer à l'achat de matériel adapté (fauteuil électrique, prothèses auditives...)
• Une subvention totale de 8463,40 € sera versée pour participer au fonctionnement des associations avec lesquelles nous avons construit des partenariats : le Clic Alli'âges, l'ADMR, ASSIA, l'épicerie sociale, le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles, la prévention routière et l'APRAS pour le dispositif de la carte Sortir.

Les recettes de fonctionnement

• Elles sont essentiellement constituées de la subvention versée par la commune de Bourgbarré pour un montant de 15 000 €.
• Afin de valoriser dans la comptabilité du CCAS et de la commune la mise à disposition du personnel communal auprès du CCAS, la commune procède au versement d'une subvention exceptionnelle de 50 308 € correspondant au coût du personnel (1 agent à temps plein, 1 agent à mi-temps). Cette subvention est reversée à la commune par le CCAS selon une opération d'écriture comptable qui permet de faire apparaître dans les 2 budgets la valorisation de la mise à disposition du personnel.

L'investissement

• Pour l'année 2021, il est prévu l'aménagement d'un terrain de pétanque à proximité de l'espace intergénérationnel de La Coudette.
• Depuis octobre 2020, nous avons recruté une stagiaire du Collège coopératif en Bretagne pour la réalisation de l'analyse des besoins sociaux sur la commune. Audrey Godbout a réalisé des entretiens auprès de nos partenaires et un questionnaire que les membres du CCAS ont fait passer aux personnes de 73 ans et plus de la commune. Nous les remercions de nous avoir accueillis et d'avoir répondu en grand nombre à cette enquête. L'analyse de toutes ces données nous permettra d'orienter nos actions sur toute la durée du mandat en fonction des besoins exprimés. Ces actions concernent : les aménagements de la commune, la mobilité, les liens sociaux et intergénérationnels, l'information et la communication ainsi que le logement.

SUBVENTIONS 2021	
Clic'Alliages	1 616,40 €
Admr	1 490,00 €
Assia	507,00 €
Épicerie sociale / Partage Amitié Solidarité	350,00 €
CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et Familles)	100,00 €
Prévention routière	100,00 €
Apras (Sortir)	4 300,00 €
Total	**8 463,40 €**

Plomberie JC

Plomberie
Sanitaire
Chauffage

Aménagement personne à mobilité réduite
Aménagement salle de bain
Désembouage circuit chauffage

06 40 96 35 58

JC Plomberie J. Chapon

13, rue des Nénuphars - 35230 BOURGBARRÉ
jc.plomberie@gmail.com

JMR

Menuiserie
Agencement
Cloisons sèches
Parquets - Lambris

Jean-Michel ROCHETTE

Route de Briant - 35230 Bourgbarré - tél. 02 99 04 77 98

La Janzéenne
POMPES FUNÈBRES
JANZÉ - CHÂTEAUGIRON

- Organisation complète d'obsèques
  - Articles funéraires
  - Contrats obsèques
- 2 Maisons funéraires
  avec 3 salons de recueillement

☎ 02 99 47 34 34

Rue Charles Linbergh JANZÉ - 16 Rue Sainte Croix CHÂTEAUGIRON

- Transport sanitaire,
  ambulance ou VSL,
- Taxi
  (Communes de stationnement : Janzé et Amanlis)
- conventionné toutes caisses

La Janzéenne
AMBULANCE - VSL - TAXI
JANZÉ - CHÂTEAUGIRON

☎ 02 99 47 34 34

Esprit Ouverture

- Fenêtres
- Portails et clôtures
- Portes de garage
- Portes d'entrée
- Garde-corps
- Motorisation
- Volets roulants
- Stores

BOURGBARRÉ

✆ 02 23 45 04 14 - esprit.ouverture@orange.fr

MICHEL Aubin

RGE
QUALIBAT
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

COUVERTURE

ZINGUERIE - RAMONAGE
NEUF ET RÉNOVATION

POSE DE VELUX - VOLETS ROULANTS SOLAIRES

02 99 00 44 76 aubin-m@orange.fr
Le Pont du Gué - 35230 BOURGBARRÉ

ASSAINISSEMENT
DÉBOUCHAGE
SERVICES

ARTISAN
Stéphane GUILLEUX

Le service, la qualité, une passion partagée

Vidange fosses, bacs à graisse…
Débouchage égouts, WC, éviers…
Inspection vidéo des canalisations - Ramonage tous conduits

NOTRE ÉQUIPE INTERVIENT SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

ZA Les Placis - Rue de la Jacaudais
35230 BOURGBARRÉ
Fax 02 99 04 71 72
e-mail : contact@ads-assainissement.com

www.ads-assainissement.fr
02 99 04 71 71

SURCIN
Travaux publics

10 ZA du Placis 35230 BOURGBARRÉ
accueil.surcintp@orange.fr - 02 99 00 42 42

INSTITUT DE BEAUTÉ
L'Instant pour Moi
HAMMAM - SOINS ESTHÉTIQUES
C.C. Le Pont du Gué - Rue Beau Soleil
35230 Bourgbarré
Tél. 02 99 37 71 53
lisntantpourmoi35@orange.fr

Le granit
dans toutes ses applications

Monuments et Articles Funéraires
Caveaux Monoblocs

FABRICANT

table de salon, de jardin
bureau - barbecue
cheminée - cuisine
dessus de radiateurs...

François BERTIN

9, place de la Mairie
PIPRIAC - 02 99 34 42 98

Z.I. du Champ Niguel
BRUZ - 02 99 52 75 67

EURL BOURGBARRE
Agent

RENAULT
La vie, avec passion

AGENCE RENAULT
9, rue de Rennes - 35230 BOURGBARRE
Tél. : 02 99 57 66 42 - Fax : 02 99 57 78 08
E-mail : franck.deborde@orange.fr

Bar Restaurant
Crêperie de l'Ise

- Menu ouvrier tous les midis
- Repas de famille sur réservation
- Salle de réunion, séminaire
- Conférence vidéo projecteur
- Accès Internet (wifi)
- Tous les jours : plats ,galettes, crêpes, à emporter

Centre Commercial du pont du Gué
Bourgbarré 02 99 04 70 78
E-Mail : creperie.de.lise@orange.fr

Ar Kav

29, rue de l'Ancienne Mairie
Bourgbarré

Du mardi au vendredi de 9h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30
Samedi de 9h30 à 13h30 et de 15h00 à 19h00
Nocturne le vendredi jusqu'à 20h30

Votre nouvelle boutique
Vins, Bières, alcools
Epicerie fine, cadeaux

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Publicité - Décoration
Claude BOUCHER

Peinture • Pose et Décor de Staff
Patine • Fresque • Trompe-l'œil
Dessin l'aérographe

La Basse-Érable
35230 Bourgbarré
Tél. 02 99 57 74 05

M'color
Coiffure Mixte
3, place Lucie Aubrac
35230 Bourgbarré
02 99 04 72 04

TRAVERS PLOMBERIE
CHAUFFAGESANITAIRES
ENERGIESRENOUVELABLES

Hall d'exposition permanent

2, ZA Les Placis - 35230 BOURGBARRÉ
Tél. 02 99 00 40 08

Instant Paysage
Elagage, Création & Entretien
Jean-François GODET

Tél. 06 63 39 84 41
Les 7 Fours - 35230 BOURGBARRÉ

Ent. Ph VILLALARD
décorateur peintre

Applicateur conseil en espaces intérieurs
Depuis 1997

8, Rue des Prés Mêlés
35230 St Erblon
02.99.52.31.07

Show-room
www.villalard-decoration.com

Ets. MARSAIS JOËL

CLOISONS SÈCHES
PLATRERIE TRADITIONNELLE

MONCEAU
35230 BOURGBARRÉ
TÉL/FAX : 02 99 44 05 28

Un PARTENAIRE au cœur de votre entreprise

ACCOUNT REVISION
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT

LAILLÉ-RENNES
MONFORT/MEU
MONTAUBAN DE BRETAGNE

Tél. 02 99 42 37 44 - Port. 06 21 41 42 67 - yannick.harlet@account-revision.com

Aurélie PELTIER
iadfrance.fr
06 22 21 22 64 aurelie.peltier@iadfrance.fr
Votre conseiller immobilier à Bourgbarré, St Erblon, Vern sur Seiche et ses environs
1er réseau immobillier de France

COULEURS DESILLES
ARTISAN PEINTRE
PEINTURE DECORATION
REVETEMENTS SOLS ET MURS

DESILLES ALEXANDRE
4 PLACE DES MARRONNIERS
35230 BOURGBARRE

E-MAIL:
COULEURS.DESILLES@GMAIL.COM
PORTABLE: 0685780023

La Petite BRIQUE Rouge
Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

VOUS ÊTES ARTISAN, COMMERÇANT OU ENTREPRENEUR

Il reste encore des emplacements libres dans les pages publicitaires de l'Écho

- Elles sont publiées 3 fois dans l'année
- Il n'existe qu'1 seul format 7,2 x 5 cm en niveaux de gris
- Le tarif 2020 est fixé à 105,88 € pour les parutions

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE COMMUNICATION
02 99 57 66 96
communication@bourgbarre.fr

COMEASIL
Objets publicitaires, cadeaux d'affaires et textile promotionnel
VENEZ VISITER LE SHOWROOM!!!!

9 Château logé 35230 BOURGBARRÉ
Contact: 06.58.56.71.10 comeasil@outlook.com

L'Echo de Bourgbarré

Les copains d'abord

Temps méridien

École élémentaire Françoise Dolto, les **représentantes du temps méridien** pour les CM1-CM2, Lizaïg et Romane, élues en fin d'année 2020, organisent des temps forts et des questionnaires pour améliorer ce moment. Après le « phare » et le grand loto, cap sur la préparation des jeux olympiques et la mise en place de musique à la fin des mois de mai et de juin. •

Semaine « Printemps des enfants »

, sur le thème du handicap, des différences et des Arts qui aura lieu du **17 au 21 mai**. Animations prévues sur les écoles primaires : fresque commune à la manière de l'artiste Jackson Pollock pour tous ; **Mercredi 19 mai, journée déguisée et animations autour des sens** ; spectacle de danse présenté par les CM1 et CM2 ; histoires contées autour des pays du monde pour les CE2, CM1 et CM2 (1 jour, 1 pays) ; parcours autour d'ateliers centrés sur les émotions pour les CE1…

Fermetures

• Accueil périscolaire fermé, le **jeudi 13** et **vendredi 14 mai** (pont de l'ascension), et **lundi 24 mai** (pentecôte).
• ALSH, mercredi 14 juillet
• Fermeture estivale, les semaines du 2 au 13 août.
• Fermeture de l'ALSH le mercredi 1er septembre (réunion de l'équipe d'animation). •
Cette semaine a pour **objectif** de recréer du lien entre les enfants autour de projet commun et de les sensibiliser au respect de l'autre et aux différences. •

Nicolas « le jardinier » des espaces verts est venu nous faire découvrir son métier sur Bourgbarré

Des animateurs des *Petits Débrouillards* sont venus faire des expérience autour de l'eau et autres : initiative de Rennes métropole… avec les enfants

US Bourgbarré Basket

La météo et les mesures sanitaires nous obligent à nous adapter.
Le basket était et reste ouvert comme les autres saisons jusque fin juin.

RAPPEL - ESSAIS GRATUITS

Les jeunes qui souhaitent essayer le basket en vue de la saison prochaine. Peuvent venir essayer GRATUITEMENT durant nos entraînements de mai et juin. Pour plus d'informations, contactez-nous ! •

CONTACT

usbb.contact@gmail.com
www.usbourgbarrebasket.com

École de musique Rive sud

Violon à l'école Arche de Noé

Tous les mardis après-midi, les élèves de CE1-CE2 participent à des séances d'initiation au violon avec Coralie Boulet professeure à l'école de musique Rive Sud. Les séances se déroulent aux Dômes de l'Ise. Par demi-groupe, les élèves apprennent les rudiments de la technique instrumentale pour accompagner les chants appris par Texane Harre, professeure de musique. Un éveil qui fait naître des petits mélomanes par le plaisir de l'instrument et du chant. •

Nouveauté création d'une chaîne YouTube

La musique classique, ce n'est ni moche, ni ennuyeux, ni fait uniquement pour les autres. Nous vous invitons à vous rendre sur la nouvelle chaîne YouTube de l'école de musique Rive Sud pour y retrouver les dates de la newsletter n°1. •

https://www.youtube.com/channel/UCV45pQ1C-K3YfIvF72Jb9GA

Série de vidéos appelée «Votre Éphéméride Musical»

permet de se familiariser avec deux compositeurs dont on fête l'anniversaire

L'École de Musique Rive Sud vous propose de découvrir deux célèbres compositeurs de musique classique - vidéo présentée et créée par David Nicolas. La musique classique, on ne sait pas toujours par quel bout la prendre... Comment la découvrir ? Par quel compositeur commencer ? Faut-il être un initié, ou peut-on en écouter au hasard d'une émission de radio, d'un enregistrement sur une plateforme de streaming ou d'un CD chez un disquaire ? La musique classique est belle, intéressante et faite pour tout le monde. Elle est donc faite pour vous ! •

https://youtu.be/7cB7H6P2Hds

RAPPEL

Musique en entreprise permet d'adhérer à un objectif commun. Le côté ludique et la participation de tous font sortir les salariés de leur cadre professionnel.
Tel est le nouveau dispositif partenarial La musique en entreprise que lance l'école de musique Rive Sud sur les communes (Bourgbarré, Bruz, Pont-Péan, Saint-Erblon, Orgères) auprès des salariés des entreprises privées ou publiques. •

Pour participer à des ateliers musicaux réguliers ou à un projet musical lors d'un événement ponctuel, n'hésitez pas à joindre Emeline Dzierla, qui coordonne les partenariats de l'école de musique, au 06 84 43 01 62 ou à coordination rivesud@ville-bruz.fr

Semaine du théâtre

1er au 6 juin 2021 sous réserve des conditions sanitaires

Malgré des interruptions liées au contexte sanitaire, les jeunes et adultes des ateliers théâtre encadrés par Benji Leblay et Karim Gamec, ont pu avoir des cours en présentiel ou en visio pour préparer leurs spectacles. Ils espèrent pouvoir vous présenter leur travail de l'année à l'occasion de la 4ème édition de la semaine du théâtre. Si les conditions le permettent, nous vous donnons donc rendez-vous du 1er au 6 juin 2021 dans la salle polyvalente. Bien évidemment, nous mettrons en place les protocoles adéquats (davantage de représentations pour proposer une jauge réduite, distanciation, gel, masques, etc.).

Le planning, les tarifs et les conditions d'accès seront précisés via le site de Bourgbarré ou sur facebook.com/TheatreBourgbarre Vous retrouverez également ces informations sur les flyers distribués dans les commerces. •

l'actualité de la médiathèque

Expo Polygone

Le collectif d'artistes « Mille au carré » créé des œuvres qui marient sculpture et art numérique. Leur rencontre avec un groupe de jeunes Bourgbarréens a permis d'aboutir, ensemble, à créer une œuvre. Venez découvrir l'exposition « Polygone » du 24 avril au 19 mai à la médiathèque.
Fermeture : le week-end de l'ascension, soit le vendredi 14 et samedi 15 mai 2021. •

Livraison à domicile ?

La médiathèque et ses bénévoles en partenariat avec le CCAS, vous proposent un nouveau service : le portage à domicile s'adresse aux personnes dans l'impossibilité totale de se déplacer à la médiathèque pour emprunter des documents. Ils peuvent vous être proposés en fonction de vos goûts, de vos attentes et vous seront déposés par un bénévole. •
Renseignements et inscriptions à la médiathèque 02 99 57 62 54 mediatheque@bourgbarre.fr

Prix « facile à lire » réseau BLOPS[1]

Venez découvrir deux des auteurs sélectionnés par « Livre et Lecture en Bretagne » pour le prix « Facile à Lire »
• Jeudi 3 juin à 14h30 à la médiathèque de Laillé.
Rencontre avec Hélène Delforge pour *Amoureux* de Hélène Delforges et Quentin Gréban (Mijades, 2020).
• Vendredi 11 juin à 10h à la Médiathèque d'Orgères, rencontre avec Yvon Le Men pour *Aux marches de Bretagne* d'Yvon Le Men (Dialogues, 2020) •
[1] BLOPS : Bourgbarré / Laillé / Orgères / Pont-Péan / Saint-Erblon

Le retour des Apéri'livres

Voici plus d'un an que ces rencontres autour de bons livres et de quelques cacahuètes n'ont pu avoir lieu. Le retour des Apéri'Livres est donc prévu le samedi 12 juin à 11h30 à la médiathèque avec vos dernières découvertes. L'été sera proche, si le soleil nous fait l'honneur de sa présence, cet Apéri'Livres pourrait se dérouler en extérieur. •
Renseignements et inscriptions à la médiathèque : 02 99 57 62 54 mediatheque@bourgbarre.fr

lire

Tout au long de l'année, la médiathèque s'est déplacée dans les classes munie d'albums et de petits romans. Les enfants ont écouté les histoires des prix Bulle de lecture et Incorruptibles.
➡ Pour que petits et grands découvrent les lauréats de ces deux prix, nous vous donnons rendez-vous **le vendredi 25 juin,** pour un « Lire au marché » sous le préau derrière la médiathèque dès 17h. •

Atelier d'arts plastiques de l'amicale laïque

L'atelier d'arts plastiques a pu reprendre à la mi-décembre après cinq semaines d'arrêt dû à la pandémie. Quatre séances pendant les vacances de Noël et de février ont permis de récupérer les créneaux non pratiqués. Il reste une séance encore à rattraper, elle sera ajoutée en fin d'année.
Les deux groupes sont restreints avec 7 enfants dans chaque groupe, alors que l'atelier avait enregistré au forum vingt inscriptions potentielles…
L'accueil dans la salle Lamballais permet de poursuivre les ateliers dans de bonnes conditions et les 14 enfants et pré-ados sont réellement ravis d'y participer. « *Ils nous surprennent par leur concentration et leur créativité. Ce qui apporte beaucoup de plaisir à travailler ensemble. C'est stimulant et productif. Nous espérons, comme chaque année, rendre visibles leurs talents par une exposition à la mairie fin juin. Nous souhaiterions, si la situation sanitaire le permet bien sûr, proposer une sortie afin de découvrir un artiste et un lieu de création artistique.*
Affaire à suivre… » Natacha, Marité, animatrices des ateliers et Pauline, parent référent. •

Bourgbarré, Citoyens et Solidaires L'Équipe majoritaire

Le 8 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget communal 2021 à une large majorité. Nous souhaitons partager avec vous notre démarche budgétaire et nos intentions.
Ce budget 2021 permet de donner à notre commune les moyens de fonctionner dans tous les domaines (écoles, restauration scolaire, équipements culturels et sportifs, entretien de nos nombreux espaces verts...) au service des Bourgbarréens.
La commune doit faire face à des dépenses de fonctionnement qui répondent à l'accroissement de la population et des services qui lui sont rendus. Elles restent cependant maîtrisées et comparables aux communes de même strate démographique et ayant des effectifs scolaires similaires.
Dans ce contexte sanitaire et économique impactant pour tous, nous affirmons notre volonté de solidarité en limitant les tarifs de prestations.
Concernant les investissements, plus de 11 millions d'euros sont prévus sur la durée du mandat pour lancer de nouveaux projets pour répondre aux besoins croissants (agrandissement du restaurant scolaire, nouveau groupe scolaire, nouvelle salle de sport et de loisirs ...).
L'audit financier réalisé pour évaluer nos marges de manœuvre montre que notre épargne dégagée et le recours à l'emprunt ne suffiront pas à financer l'ensemble de ces investissements nécessaires aux Bourgbarréens. Cet audit a mis en évidence la nécessité d'utiliser la ressource fiscale.
La reforme nationale de la fiscalité réduit l'autonomie financière et fiscale des communes, en supprimant la taxe d'habitation. La taxe foncière devient l'unique levier, notre choix est de l'augmenter dès la première année du mandat afin de garantir une assise financière indispensable pour commencer au plus vite plusieurs projets d'équipement.
Des élus de la minorité ont choisi de voter les dépenses mais pas les recettes. Nous n'avons pas la même conception des responsabilités et il nous appartient de défendre l'intérêt général, de porter les ambitions pour Bourgbarré.

Le Renouveau

Compte tenu du contexte sanitaire et des résultats de l'audit financier mené par un cabinet indépendant, la nouvelle majorité a élaboré un budget primitif que nous qualifions de transitoire :

En effet, le rapport de l'audit fait apparaitre quatres points majeurs :
• La commune bénéficie d'un faible endettement, même si des charges inattendues (la Covid et la voirie de la Zac de la Gré) doivent être honorées jusqu'en 2023.
• Les habitants ont subi une forte pression fiscale depuis 5 ans.
• Les frais de fonctionnement sont supérieurs à la moyenne des communes environnantes.
• Enfin, l'audit met en évidence le sous-équipement de la commune nécessitant des investissements à prendre en compte au plus tôt (salle de sport, école, mise aux normes des bâtiments communaux...)
Nous avons validé ce premier budget dans ses principales lignes. Saluant ainsi la volonté de la majorité de vouloir rompre avec les habitudes précédentes, sur une vision à moyen terme pour les investissements tant attendus par les bourgbarréens.
Cependant, nous rejetons la hausse du taux du foncier bâti de 10 %, considérant que dans le contexte actuel, il aurait été préférable de faire une pause. La réforme de la fiscalité locale (impôts locaux et dotations aux communes) est en cours et risque de créer un clivage entre propriétaires et locataires encore accentué par cette décision.
Enfin, nous regrettons que Bourgbarré se démarque de la très grande majorité des communes de Rennes Métropole, qui ont opté par solidarité envers leurs habitants, pour le gel de cette taxe..
bourgbarre.lerenouveau@gmail.com

Publication dans le cadre de l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Carnet

NAISSANCES 2020
- Maddy Peniguet, née le 15 janvier
- Iris Delanoë, née le 5 mars
- Victor Maillard, né le 29 mai
- Antonin Guaine, né le 7 juin
- Zoé Auffray, née le 22 juillet
- Lyam Herrouin, né le 11 août
- Gaspard Barbe, né le 26 août
- Loëvan Golitin, né le 10 novembre

DÉCÈS 2021
- Théophile Prunault, décédé le 9 février
- Marcelle Soufflet, née Allain, décédée le 22 février
- Pierre Godet, décédé le 26 février
- Martin Richecœur, décédé le 7 mars

URBANISME - PERMANENCES

SERVICE INSTRUCTEUR DE RENNES MÉTROPOLE
À la mairie sur rendez-vous les mardis matins 4 mai et 8 juin : 02 99 57 73 43.

RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU PLUi
À la mairie : le mardi de 16h à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h. Sur rendez-vous au 02 99 57 66 96

ARCHITECTE CONSEIL
Une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche sur rendez-vous au 02 99 05 20 00. Le mardi de 16h à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE
Composez le 32 37 (0,34€ la minute depuis un poste fixe)

GARDE DOMINICALE DES MÉDECINS
Maison médicale de garde de Janzé : 02 99 43 44 45

INFIRMIÈRES
Pôle santé – 21, rue du Presbytère. Permanences les mercredis et samedis de 8h15 à 8h45, sans rendez-vous au 06 07 97 17 37.
Port du masque obligatoire. Deux personnes maximum dans la salle d'attente.

LA PAROISSE

- Tous les dimanches à 10h30 à Saint-Erblon.

En mai > Tous les samedis à Pont-Péan.
Tous les dimanches de 10h30 à Saint-Erblon.
Jeudi 13 (Ascension), 10h30 Saint-Erblon.
Le samedi 17h30 (pour l'instant) : le 1er à Bourgbarré, le 8 à Pont-Péan et Laillé, le 15 à Noyal/Chatillon, le 22 à Orgères et le 29 à Pont-Péan.

- Contactez la Paroisse : obsèques : 06 31 86 27 81
- Communauté de Bourgbarré : 07 81 08 76 99 du lundi au samedi de 9h à 18h
- Renseignements sur le site du doyenné : https://eglise-a-bruz.fr/

EMPLOI

POINT ACCUEIL EMPLOI
Une conseillère en emploi vous reçoit à Bourgbarré, le lundi, de 9h à 11h sans rendez-vous 02 99 57 95 19 ou à Noyal-Châtillon, sur rendez-vous au 02 99 05 15 41 ou pae.noyal@wanadoo.fr

MISSION LOCALE
Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ni emploi, les lundis et mardis, Point Accueil Emploi de Noyal-Châtillon. Prendre rendez-vous au 02 99 05 15 41

DIVERS

LA POSTE
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h

ASSISTANTE SOCIALE
Permanences à la mairie sur rendez-vous
CDAS de Chartres-de-Bretagne : 02 22 93 68 40

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Permanences une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon. Sur rendez-vous au 02 99 05 20 00

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS
Graibusson à Corps-Nuds : lundi, mercredi, jeudi, samedi de 14h à 17h

DÉCHÈTERIE DE SAINT-ARMEL
Lieu-dit Garmeaux. Ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h

SERVICES DES EAUX
Société publique locale des eaux du bassin rennais
Contact : 02 23 22 00 00

VOIRIE/ÉCLAIRAGE - SIGNALER UNE ANOMALIE

Directement sur **https://metropole.rennes.fr**
(Rubrique : signaler une anomalie dans une rue de la Métropole via un formulaire) sinon :
Voirie - Plateforme voirie Sud 02 23 62 29 79
dve-psud@rennesmetropole.fr
Du lundi au vendredi (sauf férié) de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Éclairage public et signalisation lumineuse
02 23 62 18 90. Du lundi au vendredi (sauf férié) de 8h à 11h45 et de 13h15 à 17h

mai-septembre

Mai

MERCREDI 26 MAI
Présentation Junior Association pour les jeunes 11-17 ans
• de 15h à 17h, Le Bélardon, Dômes de l'Ise

Juin

SAMEDI 12 JUIN
Apérilivres
• À 11h30 à la médiathèque

VENDREDI 18 JUIN
Fête de la musique
• Dès 17h30, rue des sports

VENDREDI 25 JUIN
Lire au marché
• À 17h, derrière la médiathèque

DIMANCHE 20 JUIN
Élections régionales et départementales 1er tour

SAMEDI 26 JUIN
Fête de l'étang

DIMANCHE 27 JUIN
Élections régionales et départementales 2nd tour

Août/septembre

DIMANCHE 29 AOÛT
L'Ise en Jeux

SAMEDI 4 SEPTEMBRE
Forum des associations

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE
Fête du Patrimoine

Sous réserve des mesures gouvernementales.

À VOTRE AVIS ?
LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Pour qu'il réponde au mieux à vos besoins et qu'il soit intuitif nous aimerions connaître vos souhaits et vos habitudes de navigation. Soyez nombreux à répondre au questionnaire via le QR code ci-dessus. La commission Communication de Bourgbarré vous en remercie !

Disponible sur www.bourgbarre.fr, Facebook et Instagram